

Affaires courantes

En résumé, on pourrait fixer une règle selon laquelle, quand il y a une différence entre les prévisions budgétaires et le budget, le ministre doit soumettre un état de rapprochement lorsqu'un comité permanent dépose le budget des dépenses du ministère.

Le Président: La présidence est, en quelque sorte, assise entre deux chaises. Il ne lui incombe pas de formuler des recommandations précises, mais je me demande si le député ne pourrait pas recommander au comité de formuler cette requête lorsqu'il présente son rapport.

De plus, on pourrait peut-être soulever cette question plus tard, alors qu'on discutera des crédits. Je ne crois pas, cependant, qu'il revienne à la présidence d'intervenir à ce sujet, et je refuse de le faire pour le moment.

• (1510)

SANTÉ

M. Ovid L. Jackson (Bruce—Grey, Lib.): Monsieur le Président, conformément aux paragraphes 81(4) et 81(7) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le troisième rapport du Comité permanent de la santé, qui fait suite à l'examen des témoignages, le mois dernier, de la ministre de la Santé et de certains de ses fonctionnaires, ainsi que de représentants du Conseil de recherches médicales, du Comité d'examen du prix des médicaments brevetés et du Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses.

Nous sommes heureux de faire rapport des crédits figurant dans le budget des dépenses principal pour l'exercice 1995-1996.

[Français]

COMPTES PUBLICS

M. Richard Bélisle (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le onzième rapport du Comité permanent des comptes publics.

Conformément à son ordre de renvoi du mardi 28 février 1995, notre Comité a étudié le crédit du Budget des dépenses principal du Bureau du vérificateur général et a convenu d'en faire rapport. Le Comité des comptes publics a analysé le crédit 35 sous la rubrique «Finances» du Budget des dépenses principal pour l'exercice financier 1995-1996 et y apporte son appui unanime.

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le soixante-dix-neuvième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre au sujet de la liste des membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Si la Chambre donne son consentement, j'ai l'intention de proposer l'adoption du soixante-dix-neuvième rapport plus tard aujourd'hui.

[Traduction]

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 80^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la

Chambre. Le comité a examiné le projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires et prévoyant le rétablissement d'une disposition, et est convenu d'en faire rapport sans amendement.

Je dois avouer que par suite du témoignage très convaincant du président du Conseil du Trésor, le comité a adopté tous les articles du projet de loi à l'unanimité et sans amendement.

M. Stephen Harper (Calgary—Ouest, Réf.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

L'adoption à l'unanimité du projet de loi C-85 inclut les libéraux et les députés du Bloc québécois seulement. Les députés réformistes n'ont pas approuvé le recours à la procédure accélérée qui a permis d'adopter le projet de loi en une seule journée, et ils ont refusé de participer à une étude article par article expéditive.

DÉFENSE NATIONALE ET AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

M. George Proud (Hillsborough, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, les deuxième et troisième rapports du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants concernant le budget des dépenses principal de 1995-1996.

Le Président: Je m'excuse. Présentez-vous les deuxième et troisième rapports ensemble?

M. Proud: Oui.

[Français]

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le dixième rapport du Comité permanent du développement des ressources humaines au sujet du Budget des dépenses principal 1995-1996 sous la rubrique «Développement des ressources humaines».

Le Comité a examiné le Budget des dépenses principal et fait rapport sans amendement.

[Traduction]

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Mme Eleni Bakopanos (Saint-Denis, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le sixième rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration concernant le budget des dépenses principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1996.

* * *

[Français]

LOI SUR LES OPÉRATIONS DE ADM AGRI-INDUSTRIES LTD.

M. Martin Cauchon (Outremont, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais obtenir le consentement unanime de la Chambre pour retirer mon projet de loi de nature privée, le projet de loi C-308.